

Joëlle Garriaud-Maylam



2004-2011

**Un mandat
au service de la France
et des Français de l'étranger**



Au service des expatriés, pour le rayonnement de notre pays

Septembre 2004 - septembre 2011. Sept années au Sénat si intenses qu'elles semblent s'être envolées en un clin d'œil. Sept années parfois un peu frustrantes face aux lenteurs de la bureaucratie, mais aussi extrêmement gratifiantes à chaque nouveau succès ; sept années à toujours vouloir me montrer digne de la confiance de mes électeurs, les élus de l'Assemblée des Français de l'étranger ; sept années à la rencontre de nos compatriotes expatriés aux quatre coins du monde ; sept années à tenter de promouvoir l'union et le travail d'équipe dans l'intérêt de tous ; sept années à appréhender des dossiers complexes et variés et à les défendre à la tribune du Sénat comme dans les arcanes de l'UMP et des ministères.

Il y a sept ans, je m'étais engagée à rendre compte de manière transparente de mon activité parlementaire. En complément des envois réguliers de messages et de mon infolettre, il m'a semblé important de proposer un regard synthétique sur les lignes de force de mon mandat. C'est l'objectif de la présente brochure, conçue en complémentarité de mon site Internet (www.joellegarriaud.com) qui répertorie, lui, l'intégralité de mes travaux parlementaires ainsi qu'un certain nombre de mes initiatives extra-parlementaires.

Persuadée que le respect des électeurs passe par une totale implication dans le travail de législateur, celle-ci ne m'a pas empêchée d'aller à la rencontre des Français de l'étranger, dans 77 pays en 7 ans. Non, la présence en hémicycle et en commission n'est pas inutile, car ce sont les lieux où les idées émergent et se confrontent. Non, les questions écrites et courriers au gouvernement ne sont pas vains : même s'ils ne font pas toujours directement évoluer la législation, s'ils permettent ne serait-ce que de faire préciser les droits de nos compatriotes ils jouent déjà un rôle important pour éviter les discriminations et abus de pouvoir. Prendre le temps d'étudier les dossiers individuels soumis par des Français de l'étranger en difficulté et leur apporter des conseils ou un soutien dans leur démarche a aussi constitué un travail peu visible mais très prenant.

Sénatrice française, je tiens à m'impliquer sur certains dossiers relevant de l'intérêt général, même s'ils ne touchent pas directement à l'expatriation. Le devoir et l'honneur d'un parlementaire n'est pas seulement de défendre ses électeurs, mais aussi de participer pleinement à la politique nationale. C'est aussi par la défense de ses idéaux et par la vigueur de son débat politique que la France rayonne dans le monde. Je refuse l'esprit de chapelle et ai toujours appelé de mes vœux l'union de tous au service de notre pays et de ses valeurs de démocratie, de tolérance et de solidarité.



Des responsabilités au service de l'intérêt général

Joëlle Garriaud-Maylam :

56 ans, juriste international

25 ans d'expatriation (Etats-Unis, ex-Tchécoslovaquie, Royaume-Uni)

16 ans élue à l'Assemblée des Français de l'étranger (CSFE) pour le Royaume-Uni et l'Irlande

Auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes études de défense nationale (50ème session)

Auditeur de l'Institut des Hautes Etudes Européennes de l'ENA (1ère session)

Colonel de Réserve (réserve citoyenne)

Chevalier de la Légion d'Honneur



Sénateur représentant les Français établis hors de France

Secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Secrétaire de la délégation aux droits des femmes

Présidente déléguée du groupe France-Afrique de l'Ouest (Sénégal)

Présidente déléguée du groupe France-Asie du Sud-Est (Birmanie)



Membre de la commission des lois et règlements

Membre de la commission temporaire des anciens combattants

Ancienne première vice-présidente du CSFE (2000-2003)



Membre du Bureau politique

Membre de la Commission des Statuts

Secrétaire national en charge des relations franco-britanniques
et des comparaisons internationales

Membre du Bureau UMP du Sénat . Interface avec le Bureau UMP de l'Assemblée
nationale

Dans les organisations internationales :

Vice-Présidente de la commission sur la dimension civile de la sécurité au sein de l'Assemblée
parlementaire de l'OTAN

Réprésentante du Sénat à la Commission nationale pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Réprésentante du Sénat à la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel

Membre du Bureau de la Section française de l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF)

Membre du Groupe français de l'Union Interparlementaire (UIP)

Une femme de conviction et de dialogue Des engagements reconnus

Entrée en politique en prolongement de mes engagements associatifs, je place **l'éthique et l'intérêt général** au tout premier rang de mes priorités. Depuis mon entrée en 1979 dans le mouvement centriste des démocrates-chrétiens (CDS), tout comme à l'UMP depuis 2002, la défense des valeurs **humanistes**, de liberté et de respect de la personne humaine, en France comme à l'étranger, a toujours été le moteur de mon action.

Mes collègues sénateurs pourraient tous témoigner de **l'énergie** que j'ai déployée dans le travail parlementaire. Cela m'a notamment valu, dès la première année de mon mandat en 2005, d'être citée parmi les 4 sénatrices dont le Président Christian Poncelet a fait l'éloge dans son discours de bilan de la session écoulée.

Dans sa préface à mon ouvrage sur l'AFE, Nicolas Sarkozy me qualifiait « *d'avocate attentive des droits et des intérêts des Français résidant à l'étranger* », tandis que Bernard Kouchner, à l'occasion de la Remise du Prix du Rayonnement français, écrivait que je contribuais à l'influence de notre pays dans le monde « *avec conviction, efficacité et talent* » - éloges dont j'espère m'être rendue digne tout au long de mon mandat.

L'écoute, le dialogue, ainsi que la **recherche du consensus et du progrès** sont, enfin, des exigences absolues, qui me guident dans mes déplacements à l'étranger, mais aussi dans mon action au Parlement. Le Ministre de la Défense Gérard Longuet et le Président de la Commission des affaires étrangères, Josselin de Rohan, ont ainsi salué à l'occasion de l'examen de mon rapport et de ma proposition de loi sur les réserves civiles et militaires, établis avec un collègue sénateur PS, « *à l'honneur du travail parlementaire* » (...) « *un remarquable travail, fruit d'un dialogue construit entre le législatif et l'exécutif* ».



Sept ans au Sénat... en 7 chiffres

- 3 rapports d'information
- 11 rapports législatifs
- 10 propositions de loi déposées
- 84 propositions de loi cosignées
- 77 interventions en séance (sur
- 47 propositions ou projets de loi)
- 146 questions au gouvernement

A la rencontre des Français et pour la défense de nos valeurs à l'international



Australie, avec John Mc Coll et nos anciens combattants



Mexique, avec les élus AFE et les conseillers du commerce extérieur



Algérie, remise des insignes de la Légion d'Honneur à Jean Donet



Sénégal, à l'Institut français avec Jean-Charles Prêtet



Argentine, avec les Consuls honoraires et les élus AFE



Inde, devant le monuments aux morts de Pondichéry



Maroc, avec W. Chostakoff à la Grande mosquée de Casablanca



Tunisie, dépôt d'une gerbe avec les trois élus de l'AFE

Mon tout premier déplacement de sénatrice, à l'automne 2004 avait été en Afghanistan et en Inde. A Kaboul parce que je souhaitais manifester mon soutien à la cause de la démocratie et rencontrer nos acteurs français sur place, et à Pondichéry en hommage à mon prédécesseur au Sénat, Xavier de Villepin, parce que c'était là qu'il avait lui-même effectué son tout premier déplacement de sénateur en 1986.

Pour le (difficile !) choix de mes déplacements, j'ai privilégié les pays dans lesquels je pensais, avec les élus AFE de la zone, pouvoir avoir une action concrète et positive, soit parce qu'ils recevaient peu de visites de responsables politiques français, soit parce que la venue d'une femme sénateur, secrétaire de la Commission des affaires étrangères et de la défense, pouvait apporter un petit plus à l'action diplomatique et à la défense des dossiers de nos compatriotes.

77 pays en 7 ans



Afghanistan
Albanie
Algérie
Allemagne
Arabie Saoudite

Argentine
Australie
Belgique
Bénin
Birmanie
Brésil
Bulgarie
Cambodge
Cameroun
Canada
Chili
Chine
Colombie
Congo
Côte d'Ivoire
Croatie
Djibouti
Egypte
Emirats Arabes Unis
Erythrée
Espagne
Estonie
Etats-Unis
Ethiopie
Finlande
France
Gabon
Guatemala
Honduras

Inde
Indonésie
Irlande
Israël
Italie
Japon
Jordanie
Lettonie
Liban
Libye
Madagascar
Maroc
Mexique
Moldavie
Niger

Norvège
Oman
Paraguay
Pays-Bas
Pérou
Philippines
Pondichéry
Qatar
Rép. dém. du Congo
Royaume-Uni
Russie
Sénégal
Sri Lanka
Suède
Suisse
Syrie
Taiwan
Thaïlande
Togo
Tunisie
Turquie
Ukraine
Uruguay
Vanuatu
Venezuela
Vietnam
Yémen



Dans la plupart des pays visités, outre les rencontres « classiques » avec notre communauté française (permanences au consulat, écoles et lycées, associations, chambres de commerce, dispensaires...), je me suis attachée à contribuer à l'action de promotion de notre pays par des conférences, la participation à des

colloques internationaux ou des rencontres avec des personnalités locales, en accord avec nos autorités diplomatiques. J'ai ainsi pu rencontrer chefs d'Etat ou de gouvernement, ministres, présidents d'Assemblée et parlementaires. En leur parlant de la France, de nos valeurs et des enjeux de notre relation bilatérale ou multilatérale, j'espère avoir contribué à les convaincre de soutenir nos positions en faveur de la démocratie, des droits de l'homme et de la francophonie. Je me suis aussi efforcée de leur confirmer l'importance de l'apport de nos expatriés français à leur pays et donc de la nécessité de les aider dans leurs initiatives économiques, commerciales ou culturelles...



A titre d'exemples, je citerai mon déplacement en Côte d'Ivoire aux côtés de Michel Tizon, en février 2005, un autre au Vanuatu avec John Mc Coll pour l'Assemblée de la Francophonie, une campagne en Mauritanie avec Joël Pichot en 2009 ou encore une visite au Sud-Liban à l'été 2005, pour accompagner Jean-Louis Mainguy et Marcel Laugel à la rencontre de nos compatriotes gravement touchés par la guerre et l'usage intensif des armes à sous-munitions... Le plus émouvant fut sans aucun doute pour moi, mon retour en Algérie (pays quitté en 1962 et dans lequel je pensais ne jamais revenir) pour y soutenir en 2009 nos 3 candidats sortants à l'AFE, tous brillamment réélus, et y remettre, un an plus tard, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à Jean Donet.

Partout j'ai rencontré des femmes et des hommes admirables, courageux, désintéressés, qui, comme leurs élu(e)s, font honneur à notre pays. Persuadée de l'importance de les valoriser, je tiens à mieux faire connaître à nos compatriotes de France toute la qualité et la générosité de leur action quotidienne au service de notre pays.



Togo, avec le Président Faure Gnassingbé



Qatar, avec la Cheikha Mozah



Colombie, avec le président Alvaro Uribe



Argentine, avec la présidente Cristina Kirchner



Mauritanie, avec le président Ould Abdel Aziz



Chine, avec le maire de Pékin



Djibouti, ministres des affaires sociales et de la famille



Israël et Palestine, avec Mahmoud Abbas

Sept dossiers prioritaires pour les expatriés

EDUCATION

Chaque famille française résidant à l'étranger, même de manière temporaire, devrait être en mesure de bénéficier pour ses enfants d'un enseignement de la langue française et d'une éducation « à la française ». L'excellent réseau des établissements français à l'étranger doit être soutenu et a besoin de se voir garantir un financement à la hauteur de ses enjeux. Outre des interventions dans les débats budgétaires sur ce point, je me suis aussi employée à alerter le gouvernement sur la nécessité de veiller à l'égal accès aux **bourses** de certaines catégories de français (agents publics, parents divorcés...), de **garantir l'accessibilité des écoles aux élèves handicapés** et de **simplifier les procédures d'équivalence** pour une meilleure reconnaissance des enseignements reçus dans le réseau de l'AEFE.



Les enjeux du développement de l'AEFE, de la Mission laïque et des Alliances françaises ont également été débattus lors de la **table-ronde** que j'avais organisée pour l'AFE en septembre 2010 à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur.

Table ronde à la Maison d'Education de la Légion d'Honneur avec les Présidents de l'Alliance française, la Mission laïque, le Directeur de cabinet du Ministre et les Directrices de l'AEFE et de TV5 Monde

N'oublions pas que nos établissements français à l'étranger demeurent inaccessibles à de très nombreuses familles, notamment du fait de l'éloignement géographique. Il nous faut donc développer d'autres solutions (cf ma brochure de 2000, préfacée par Boutros Boutros-Ghali sur l'enseignement du français aux enfants de familles biculturelles). J'ai donc tenu au cours de mes interventions en séance, par mes questions écrites et par l'utilisation de ma réserve parlementaire, à soutenir les initiatives locales : **filières bilingues**, **écoles FLAM**, **CNED**, ou encore les **programmes « Jules Verne »** qui permettent à des professeurs français d'enseigner leur matière en français dans des sections bilingues d'établissements locaux.



Ecole française de Saint-Louis, Sénégal



*Lycée Jules Verne
au Guatemala*



*Lycée Saint Exupéry
de Brazzaville*



*Au Sénat, le lycée Charles de Gaulle
de Londres*



L'idée de faire appel aux non-résidents pour renflouer les caisses de l'Etat avait fait son chemin, tant au Sénat et à l'Assemblée nationale que parmi les membres du gouvernement. Je me suis employée à souligner l'injustice de telles initiatives et à mettre en garde contre leurs conséquences dès le 21 octobre 2010, par **une question d'actualité au gouvernement**, puis en mai 2011, en prenant l'initiative d'une **lettre au Président de la République**, cosignée par 6 sénateurs UMP représentant les Français de l'étranger, et en mai et juin, à travers plusieurs **interventions devant le bureau politique de l'UMP**.

ACCÈS AU DROIT

Avant même d'entrer au Sénat, je m'étais employée à tenter d'obtenir un délégué des Français de l'étranger auprès du Médiateur de la République – requête enfin couronnée de succès en 2009. Lors des débats au Sénat sur le **Défenseur des Droits**, qui reprend notamment les attributions du Médiateur, j'ai veillé à ce que cet acquis soit protégé et amplifié.



Les conflits parentaux transnationaux sont un sujet particulièrement difficile et douloureux, qui a beaucoup absorbé de mon temps et de mon énergie. Outre l'écoute et les conseils à des parents éprouvés, j'ai multiplié mes démarches auprès de gouvernements étrangers concernés (Allemagne, Etats-Unis, Japon et Tunisie...), ai participé à des rencontres avec des magistrats étrangers (dont une conférence auprès de juges américains aux affaires familiales) et ai déposé récemment une proposition de loi sur le recouvrement des créances alimentaires. Je viens d'ailleurs

d'être nommée rapporteur sur le projet de loi autorisant la ratification de l'accord entre la France et l'Allemagne instituant un régime matrimonial optionnel.

La sécurité juridique à l'étranger constitue un enjeu majeur pour nombre d'expatriés, avec des effets complexes, trop souvent méconnus. Je me suis appliquée à soutenir ces dossiers lors de toutes mes rencontres avec les responsables de pays étrangers, notamment en Afrique.

L'évolution de la législation européenne offre de nouveaux outils mais l'application souvent automatique des décisions prises par d'autres Etats-membres s'avère parfois préjudiciable et nécessite des ajustements législatifs. Il convient de les pallier.

J'ai obtenu le renforcement de la politique de prévention des **déplacements illicites d'enfants** (création d'un site Internet, formation spécifique en droit international de la famille à l'Ecole nationale de la Magistrature, informations ciblées). J'ai également diffusé des informations sur l'accès des expatriés à l'**aide juridictionnelle** et travaille à en faciliter l'accès, notamment dans les cas de déplacements ou rétentions illicites d'enfants à l'étranger, en liaison avec les responsables politiques et administratifs de ces dossiers à l'étranger.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, ÉTAT CIVIL, NATIONALITÉ

Etre loin de France éloigne aussi de l'administration. Je me suis engagée en faveur d'un **meilleur accès aux services administratifs** par téléphone et Internet, tout en soulignant que les progrès technologiques ne remplacent pas le contact humain. J'ai œuvré pour que la nécessaire rationalisation du réseau consulaire intègre ce facteur et pour que le **statut des consuls honoraires** soit amélioré.

Vigilante quant aux discriminations affectant les expatriés, j'ai fait voter un amendement leur étendant le **droit au compte bancaire**. Soucieuse de défendre l'attractivité de la France et les droits des **couples mixtes** et des **binationaux**, j'ai notamment fait voter un amendement facilitant l'obtention des visas aux couples pacsés et me suis publiquement élevée contre les remises en cause de la binationalité.

Par mes questions écrites et plusieurs interventions dans l'hémicycle, je me suis engagée en faveur de la simplification des démarches des Français nés à l'étranger, et ai obtenu l'assurance de son application effective dans les préfectures et consulats, tant en ce qui concerne l'établissement ou le renouvellement des **pièces d'identité et passeports**, que la **fin de la double comparution pour la remise des passeports biométriques** ou encore les **certificats de vie** exigés par les caisses de retraite françaises.

PROTECTION SOCIALE

Les expatriés sont dans une situation tout à fait spécifique sur le plan de la couverture santé et de la retraite et je me suis employée à ce que cela soit pris en compte par le législateur, par exemple par le dépôt d'amendements lors de la **réforme des retraites** en octobre 2010, dont deux ont été définitivement adoptés par le Parlement. Le premier instituait l'obligation d'une information sur les retraites en amont de tout projet d'expatriation – y compris pour les conjoints ; le deuxième était un amendement de rationalisation instituant la CFE comme interlocuteur unique pour l'affiliation retraites à l'étranger.

Un troisième amendement visait à assurer la représentation des Français de l'étranger au comité de pilotage des retraites : adopté par le Sénat, il a malheureusement été rejeté par la commission mixte paritaire. J'ai enfin fait inscrire dans la loi l'extension aux expatriés et à leurs conjoints de l'obligation d'information, à partir de la 45^{ème} année, par le biais d'un entretien personnalisé permettant de faire le point sur les droits à la retraite et d'envisager les dispositifs susceptibles d'améliorer le montant de sa pension.

En 2008, j'avais déjà fait voter un amendement permettant la prise en compte par le système de retraite français des périodes de cotisation des **fonctionnaires détachés dans des organisations internationales**.



Intervenant chaque année sur le vote du budget de l'**action sociale à l'étranger**, je me bats pour une réévaluation du fonds d'action sociale, afin de mieux aider nos compatriotes démunis, en particulier nos personnes âgées et nos handicapés. Il est aussi indispensable d'œuvrer en faveur d'un meilleur accès aux dispositifs locaux de protection sociale. En fonction de l'actualité, j'ai enfin déposé de nombreuses questions écrites visant à **éviter que les Français de l'étranger** ne soient « oubliés » par les politiques sociales : retraités des caisses africaines, indemnisation Mediator, défibrillateurs, certificats de vie, carte européenne d'assurance maladie...



*Avec Roselyne Bachelot et les députés
Josette Pons, Henriette Martinez
et Guy Geoffroy*



SÉCURITÉ ET DÉFENSE

La sécurité est un enjeu capital pour nos expatriés. Avant même la création de la Commission sur la sécurité, j'avais demandé la **participation des élus aux comités de sécurité des ambassades**. J'ai également demandé et obtenu la sanctuarisation des **gendarmes** affectés aux ambassades. Au titre de la réserve parlementaire, j'ai contribué au financement de l'édition d'un **guide bilingue de la sécurité** au Mexique.

J'ai déposé en 2008 une proposition de loi tendant à créer un **fonds d'indemnisation pour les expatriés victimes de crises naturelles ou politiques à l'étranger** et continue à plaider cette cause, en soulignant la nécessité que ce fonds bénéficie également aux PME. J'ai également proposé l'idée de ce fonds aux instances de l'Union européenne : un tel dispositif serait une application concrète du concept de citoyenneté européenne et gagnerait alors en efficacité et puissance.

En tant que colonel de la réserve citoyenne, je travaille plus particulièrement sur les questions de sécurité et de **prévention des risques pour nos expatriés** - sujets que j'ai par exemple largement évoqués lors de mes entretiens avec des ministres et responsables japonais, dans le cadre de la délégation que j'ai conduite au Japon en janvier 2010. J'aborde aussi régulièrement ces enjeux lors des réunions de l'Assemblée parlementaire de l'Otan, où je suis vice-présidente de la Commission sur la dimension civile de la sécurité. Et je l'intègre dans nombre de mes conférences, comme, en 2010, en ouverture de la session euro-méditerranéenne de l'IHEDN ou à l'Université de la Défense.

Parce que l'esprit de défense passe aussi par la mémoire, je me suis engagée en faveur de la réhabilitation des **cimetières militaires civils à l'étranger** et d'un inventaire des sépultures, à l'image de ce que font les Britanniques et les Américains.

Afin que les élus à l'AFE soient mieux informés de la **stratégie française en matière de défense**, et éventuellement y apporter leur éclairage d'élus de terrain, j'ai proposé d'étendre aux questions de Défense les prérogatives de la Commission des Anciens Combattants.

COMMUNICATION

Un enjeu est transversal à l'ensemble de ces dossiers : l'amélioration de l'**image des Français de l'étranger**, qui demeurent encore trop souvent perçus comme des exilés fiscaux, des déserteurs et des profiteurs, ou encore comme se désintéressant du débat politique national. Aucun progrès ne pourra être durable sans une prise de conscience de la valeur ajoutée des Français de l'étranger et de leur grande diversité. Je m'y emploie non seulement à travers mon travail parlementaire, mais aussi en valorisant des initiatives et personnalités peu connues : Prix du Rayonnement français, place au nom de notre première femme parlementaire...

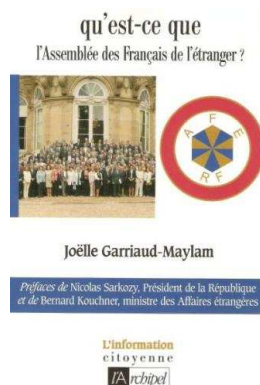


Mars 2011: Inauguration à Paris de la place Marthe Simard

Au service de l'AFE et de ses membres

UNE ASSEMBLÉE À PROMOUVOIR

Elue à l'AFE (alors CSFE) en 1988, je me suis battue pour faire mieux connaître cette institution novatrice. Expert-consultant auprès du Conseil de l'Europe, j'avais déjà rédigé plusieurs rapports sur les attentes des expatriés européens, organisé en 1997 la première conférence internationale sur le sujet et conseillé plusieurs gouvernements étrangers sur cette question. Vice-présidente du CSFE de 2000 à 2003, je me suis battue pour l'image de notre assemblée, pour qu'elle soit mieux entendue, plus connue et davantage respectée. Avec mes deux collègues, nous avons ainsi obtenu le référencement des élus dans tous les documents officiels du Ministère et des ambassades (agendas ou sites Internet), le premier reportage télévisé sur l'assemblée, les premiers spots d'information télévisée pour les élections 2003, la première affiche, la première conférence de presse et... la toute première photo (en plus de 60 ans !) de l'ensemble des membres de l'Assemblée.



La **nécessité d'une meilleure communication** et la prise de conscience de menaces à peine voilées sur notre Assemblée m'ont fait écrire en 2008 un petit **ouvrage sur l'AFE** et demander à Nicolas Sarkozy de le préfacer. J'ai également créé et mis à la disposition des élus de l'UDIL le **site Internet Avenir France**, destiné à offrir une base documentaire par grands dossiers et à permettre aux élus de faire mieux connaître leur travail.



Constatant le problème récurrent de **notoriété des conseillers AFE**, j'ai à l'occasion de chaque déplacement à l'étranger **attiré l'attention des ambassadeurs** sur ce point. J'ai également écrit au Ministre des Affaires étrangères et obtenu qu'il rappelle au **réseau diplomatique et consulaire** ses devoirs en la matière et qu'il améliore la visibilité de l'AFE sur les sites Internet de chaque ambassade. Suite aux engagements pris par le ministre, j'ai réalisé une étude constatant, pays par pays, les manquements et progrès.





Institution pionnière, l'AFE est appelée à se réformer. J'ai activement participé aux travaux de l'AFE en ce sens et ai pris position à la tribune du Sénat et dans la presse en faveur de l'instauration d'un véritable statut de l' élu à l'AFE par référence à celui des conseillers territoriaux, de la création d'une présidence élue de l'AFE, d'une auto administration de son budget, ainsi que de l'évolution du rythme et de l'organisation des sessions afin de favoriser les débats et interactions avec des acteurs extérieurs.

Outre la préparation de ces indispensables réformes institutionnelles, j'ai essayé de contribuer, au quotidien, à **l'amélioration des travaux des sessions et à offrir aux membres de l'AFE, lors de leurs passages à Paris pour nos sessions, une autre ouverture sur la société française :**

- En initiant des rencontres avec des **intervenants extérieurs** : venue à l'AFE de Gilles Carrez, rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, organisation d'une table-ronde sur l'enseignement français à l'étranger avec les responsables de l'AEFE, la Mission laïque et l'Alliance française, visite du Conseil constitutionnel et rencontre avec Jean-Louis Debré, son Président, réception au Ministère de la Culture, visite du Musée des Arts Premiers dès son ouverture, réception à l'Hôtel de la Marine, démonstration de la Garde Républicaine, dîner-débat avec Jeannette Bougrab, Ministre de la Jeunesse et des sports...

- En proposant d'organiser des **formations pour les élus**, par exemple sur la cybersécurité

- En diffusant des **notes d'informations régulières et des articles de presse** offrant aux élus des outils précis quant à des problématiques spécifiques aux expatriés : fiscalité, aide juridictionnelle, état civil...



Avec la Garde Républicaine



Hôtel de la Marine



Au Ministère de Jeannette Bougrab



Commission des Anciens combattants de l'AFE

Une quête de la citoyenneté à poursuivre

Si les expatriés Français ont la chance de posséder le droit de vote, de nombreux obstacles subsistent sur la route de **l'exercice plein et effectif de leur citoyenneté** – avec pour corollaire un taux d'abstention massif, nuisible à notre démocratie et à l'image des expatriés.

Lors de mon mandat de vice-présidente de l'AFE, j'avais obtenu de TV5 la diffusion à titre gracieux des premiers spots « publicitaires » d'incitation au vote pour les Français de l'étranger. Dans la poursuite des arguments développés dans mon **ouvrage sur l'AFE**, j'ai déposé une proposition de loi organique tendant à rétablir le **vote par correspondance** pour l'élection du Président de la République et les référendum pour les Français exerçant leur droit de vote à l'étranger, ainsi qu'une proposition de loi tendant à autoriser la **propagande électorale** pour les élections à l'étranger. J'ai également milité en faveur du développement du **vote électronique** et de la création d'une **liste électorale consulaire unique**, alerté quant aux **dysfonctionnements du vote par procuration** lors des élections européennes et proposé la **création d'un bureau de vote à Taipei**.

Parce que l'avenir de notre représentation à l'étranger passe par la formation et la sensibilisation des jeunes générations, j'ai travaillé à la modernisation de la **formation civique à l'étranger**, qui est d'autant plus essentielle qu'elle touchera de nombreux jeunes binationaux, pour lesquels le rapport à la Mère Patrie ne va pas toujours de soi. J'ai notamment obtenu que les brochures de préparation des **journées d'appel et de préparation à la défense** soient réécrites pour ne pas parler seulement des jeunes européens mais aussi des jeunes français de l'étranger.

UNE REPRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE DES EXPATRIÉS À ÉTENDRE

La spécificité des problématiques liées à l'expatriation, mais aussi l'expertise unique des Français de l'étranger, justifient une **représentation dans les différentes instances consultatives et décisionnaires** françaises.

A la suite d'un de mes amendements, des représentants des Français de l'étranger siègent au conseil d'orientation stratégique de l'**Institut français**, de **Campus France** et de **France Expertise Internationale**. En revanche, malgré l'amendement que j'avais déposé, et les promesses qui m'avaient été faites, la représentation au **Conseil Economique, Social et Environnemental** n'a pu être maintenue. J'avais également demandé une représentation au **comité de pilotage des retraites**, adoptée par le Sénat mais repoussée en dernière session de la commission mixte paritaire.



*Présidence d'une session de
l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.
2010, Riga, Lettonie*



14 Séminaire UDIE, mars 2011



En session à l'AFE



Conseil Constitutionnel : avec Jean-Louis Debré

EUROPÉENNES : À LA RECONQUÊTE DU DROIT DE VOTE

Dès 2003, j'avais mis en garde, notamment par voie de presse, contre les effets pervers de la **régionalisation du scrutin européen** qui « confisquait » de fait le droit de vote des expatriés. Cette anomalie vient d'être réparée, les Français de l'étranger pouvant désormais **voter avec les électeurs d'Ile-de-France**, une solution médiane, que j'ai soutenue tout en militant pour la création d'une **circonscription spécifique** pour les expatriés.

A la suite de la ratification du Traité de Lisbonne, j'ai suggéré que les **deux nouveaux eurodéputés français** soient désignés par les expatriés. Une proposition qui n'a pas été retenue, mais qui ouvre la voie à une représentation spécifique des expatriés lors du prochain renouvellement de 2014.



A Stockholm avec Cecilia Malmström, ministre suédois des Affaires européennes

DÉPUTÉS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER : L'ESSAI RESTE À TRANSFORMER

Dans un article de 2002, j'avais plaidé pour une **représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale**, sur la base d'une argumentation de droit constitutionnel, mais aussi afin de renforcer le sens civique des expatriés et d'accroître leur participation électorale.



A Londres avec Nicolas Sarkozy et David Cameron

La réforme constitutionnelle de 2008 a enfin offert aux Français de l'étranger une telle représentation. L'enjeu essentiel de ces premières élections sera le niveau de participation.

Lors des différentes discussions sur le projet de loi organique, tout en soulignant la dimension historique de cette décision, j'ai donc appelé à ce que le **vote par correspondance**, supprimé en 1975 pour les élections législatives, soit rétabli pour les Français de l'étranger parallèlement à la mise en place d'un vote électronique.

J'ai aussi mis en garde contre la tentation des **parachutages** et ai multiplié ensuite les interventions au sein de l'UMP et à l'Elysée pour favoriser les investitures de candidats issus du terrain.



2007 : En campagne à Londres pour N. Sarkozy avec les jeunes UMP



2011 : Bureau de l'AFE



2011 : Débat sur le bilan de la Présidence Sarkozy à l'UMP

Pour le rayonnement des valeurs françaises dans le monde

C'est toute jeune étudiante, lors d'un séjour d'étude et de recherche à Prague alors sous le joug communiste, que j'ai décidé de m'engager en politique, convaincue de la nécessité de prolonger le militantisme associatif par une action dans le débat politique national. Dès les origines, mon engagement s'inscrit donc dans une vision des responsabilités de la France sur le plan international et d'une diplomatie d'influence certes pragmatique mais solidement ancrée dans des valeurs fortes. Si la France ne doit pas se complaire dans la nostalgie d'une grandeur passée, elle ne doit en aucun cas se replier sur elle-même.

LA FRANCOPHONIE, LEVIER D'INFLUENCE

Membre du bureau de l'**Assemblée parlementaire de la Francophonie**, je suis intervenue dans nombre de colloques internationaux et de séminaires de formation de parlementaires francophones. J'ai soutenu de multiples initiatives (colloques de médecins ou de juristes francophones) visant à développer une approche politique et professionnelle de la francophonie. Dans un **rapport au Président de la République** préparé pour la Commission des relations internationales de l'UMP, j'ai présenté toute une série de propositions concrètes en ce sens, dont plusieurs ont été reprises par le Président et par l'UMP.

Représentant le Sénat à la Commission française pour l'UNESCO, j'ai été rapporteur du projet de loi autorisant l'approbation de la **convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel**, qui modernise la protection culturelle à l'échelle mondiale et pour laquelle la France a joué un rôle pionnier. Convaincue de la nécessité d'une politique de diversité culturelle marquée par le pluralisme, le multilinguisme et l'égalité d'accès au savoir, j'ai **défendu auprès du gouvernement**, le projet de création d'une **bibliothèque numérique européenne** et l'ai interpellé à de nombreuses reprises sur la nécessité de garantir un **accès à l'audiovisuel français depuis l'étranger** (rediffusions par Internet, accès à TV5 Monde...).

Je me suis également fortement impliquée dans les débats relatifs à la loi sur l'**action extérieure de l'Etat**, qui crée notamment la nouvelle structure de l'**Institut Français**. J'ai insisté pour l'adoption d'un nom générique neutre permettant aux acteurs de terrain de « sous-titrer » les centres en référence à des figures de la francophonie faisant sens localement. J'ai également demandé par amendement que des représentants des Français de l'étranger siègent au conseil d'administration des EPIC créés par le projet de loi.



*Patrick Poivre d'Arvor
remet le Prix du Rayonnement 2010
à Anne-Marie Descôtes*



La création de l'association **Racines France** a répondu à cette volonté de mettre en avant des initiatives françaises ou étrangères visant à valoriser notre patrimoine matériel ou immatériel à l'étranger, développer la francophonie et promouvoir les valeurs de démocratie, de respect, d'humanisme et d'entraide. Le site Internet (www.racinesfrance.com) et, depuis 2009, le **Prix du Rayonnement**, constituent les deux principaux outils de promotion de cette initiative.



Manifestation de soutien à Aung San Suu Kyi avec Jane Birkin et Tina Kieffer

DROITS DE L'HOMME : UNE UNIVERSALITÉ ENCORE À CONQUÉRIR

Présidente du groupe interparlementaire France-Birmanie du Sénat, je suis étroitement liée aux développements politiques dans ce pays. Avant même mon entrée au Sénat, je me battais depuis Londres, aux côtés de sa famille britannique, pour la libération d'Aung San Suu Kyi. Convaincue de l'importance de ne pas abandonner à la Chine le monopole des relations avec la Birmanie, je milite, en coopération avec l'ONG Info-Birmanie comme avec Total, pour une implication responsable des entreprises européennes.

Partout où cela est nécessaire, j'évoque avec les autorités du pays les questions de Droits de l'Homme et du rôle des femmes dans la société. Si je prône toujours le **dialogue**, je refuse qu'il se réalise au prix du **respect de nos valeurs essentielles**. A titre d'exemple, je me suis tout récemment élevée contre la visite à Paris du Président du Rwanda, Paul Kagamé, accusé par l'ONU de génocide au Congo.



A Kaboul, avec les principales dirigeantes afghanes

Les Droits de l'Homme ne sont pas seulement civils et politiques, ils sont aussi socio-économiques : je soutiens chaque année le vote du budget d'**aide au développement**, rencontre les associations humanitaires dans chaque pays où je me rends, et contribue aux projets caritatifs visant notamment à promouvoir l'éducation et la santé des femmes défavorisées et de leurs enfants.

ENFANTS, FEMMES, HANDICAPÉS : AUX CÔTÉS DES PLUS VULNÉRABLES



Auteur de la proposition de loi qui a permis l'**harmonisation de l'âge minimal du mariage** pour l'homme et pour la femme, je me bats depuis longtemps contre les mariages forcés et pour la protection de l'enfance. J'ai déposé une proposition de loi tendant à la **création d'une délégation parlementaire aux droits de l'enfant**. Suite à mon rapport sur les **mineurs roumains isolés**, les réserves que j'avais émises ont été reprises par le Conseil Constitutionnel. J'ai aussi publié dans La Croix une tribune « Pour une réponse européenne à la traite des enfants ».

Je suis avec beaucoup d'attention la cause des **handicapés**, et ai notamment demandé à ce que les établissements français à l'étranger prennent toutes les mesures nécessaires pour les scolariser. Je soutiens aussi les initiatives de **lutte contre la douleur**, que le plan en faveur des soins palliatifs ne doit pas occulter. J'ai notamment demandé au Président la nomination d'un « Référent douleur ».

Je suis intervenue sur les projets de loi sur la réforme du dispositif de protection de l'enfance et sur les **violences conjugales**. J'ai notamment fait adopter un amendement permettant aux femmes étrangères victimes à l'étranger du vol par leur époux de leur pièce d'identité et de leur titre de séjour français de bénéficier d'un visa de retour.

Beaucoup de nos expatriés sont confrontés aux problèmes d'adoption, les procédures locales n'étant pas toujours reconnues en France et entraînant des difficultés à l'obtention d'une adoption plénière. J'ai contribué à la réforme de l'**adoption internationale**, tant par des questions écrites ciblées sur certaines zones géographiques qu'en proposant, lors de la discussion du projet de loi, plusieurs mesures visant à faciliter les démarches des familles adoptantes résidant à l'étranger : délivrance d'agréments par l'ambassadeur de leur pays de résidence s'il est signataire de la Convention de la Haye, certification conforme des actes par les consulats afin de minimiser les frais de traduction, représentation de l'AFE au conseil d'administration de l'Agence Française de l'Adoption, aide forfaitaire aux adoptants français expatriés déjà bénéficiaires de bourses scolaires ou allocations temporaires. Suite au **séisme en Haïti**, j'ai aussi poussé à une réaction rapide du gouvernement français sur le plan des adoptions.



Au Cambodge, en 2007



Réouverture de l'école française à la Nouvelle-Orléans après Katrina

DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE DÉFI DU XXIE SIÈCLE

La destruction de l'environnement met en péril notre mode de vie et a d'ores et déjà des effets dévastateurs sur notre santé. Aussi ai-je demandé la création d'une **délégation à l'environnement et au développement durable** au Sénat. J'ai également demandé à ce que les Français de l'étranger victimes du **Médiateur** puissent bénéficier d'une indemnisation comme leurs compatriotes de France, et me bats pour un renforcement de la **pharmacosécurité**, notamment en ce qui concerne le Roaccutane et ses génériques, suspectés d'être à l'origine de suicides.

Convaincue que protection de la biodiversité et respect de la diversité culturelle vont de pair, je siège également au conseil d'administration de l'**association Diversum**, qui milite pour une meilleure valorisation des enjeux sociaux et culturels dans la sphère entrepreneuriale.

POUR UNE DÉFENSE EFFICACE ET EXEMPLAIRE

Représentante du Sénat à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, secrétaire de la Commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat, je suis intervenue régulièrement sur le vote des crédits de Défense et sur de multiples dossiers militaires : dépôt d'une proposition de loi portant création d'une **Fondation pour la légion étrangère**, orateur du groupe UMP sur le traité **franco-britannique** de défense, question écrite sur l'achat de **drones américains**...



A l'Assemblée Parlementaire de l'OTAN

Mais les deux dossiers qui resteront emblématiques de mon mandat sont la **lutte contre les armes à sous-munitions** et la **réforme du dispositif des réserves civiles et militaires** :



Signature de la Convention d'Oslo par Kouchner sur l'élimination des armes à sous-munitions



Aux côtés d'Alain Juppé et Josselin de Rohan pour la remise du rapport sur les réserves

De la préparation de la conférence d'Oslo à sa ratification par le Parlement, l'engagement de la France en faveur de l'**élimination des armes à sous-munitions** fut le résultat d'un difficile combat contre les lobbies de l'armement et d'un long travail de persuasion, menés aux côtés des ONG et de la Commission nationale pour l'élimination des mines antipersonnel (CNEMA). Je continue à veiller au respect par la France de ses engagements internationaux, par exemple vis-à-vis de ses partenaires dans le cadre de l'intervention en Libye.

La loi du 28 juillet 2011 sur la **réserve de sécurité nationale**, dont j'ai été coauteur, vise à réformer en profondeur les dispositifs actuels pour en améliorer la réactivité et l'efficacité en cas de crise majeure. Autorisant notamment la mobilisation des réservistes sous un préavis court et pour une durée de 30 jours consécutifs, ce nouveau cadre juridique vise aussi à encourager et faciliter l'engagement des citoyens dans les réserves, y compris à l'étranger.

Pour un meilleur accès des femmes aux responsabilités publiques

Alors que la France est l'une des lanternes rouges des pays développés en matière de féminisation des élites politiques et économiques, j'ai défendu, en tant que **rapporteur de la Délégation aux Droits des Femmes** du Sénat, l'instauration de quotas de **femmes dans les instances dirigeantes des entreprises** – une mesure qui a fait ses preuves en Norvège et prouvé son efficacité en termes de résultats économiques et commerciaux. J'ai soutenu cette position encore controversée devant le MEDEF ainsi que dans diverses réunions à l'étranger, à l'invitation notamment du think tank de l'université John Hopkins à Washington ou du commissaire européen Viviane Reding.

ONU Femmes a vocation à promouvoir les femmes dans la sphère publique, dans les pays développés comme dans ceux en développement, tant sur le plan politique qu'en matière de responsabilités professionnelles et économiques. C'est la position que j'ai défendue, au nom de la France, lors du tout premier conseil d'administration de cette nouvelle agence, issue de la fusion de 4 composantes des Nations Unies autrefois distinctes, dont le rapprochement reflète l'importance accrue accordée à ces questions.



Avec Michelle Bachelet
lors du 1^{er} CA d'ONU Femmes

Présidente du groupe de travail « Parité » de la commission nationale française pour l'**UNESCO**, j'organise des auditions et séminaires, en lien avec des personnalités internationales et des représentants de la société civile, afin d'accroître le rôle des femmes dans les domaines d'expertise de cette institution (sciences, culture, éducation).

Briser le plafond de verre ne répond pas seulement à des exigences d'égalité des chances. Il ne s'agit pas de défendre un féminisme primaire, mais de favoriser un **renouvellement et un rajeunissement des élites** et de permettre ainsi l'émergence de nouveaux talents dans toutes les sphères décisionnelles – un impératif pour le dynamisme de notre économie et la bonne santé de notre démocratie.

Les femmes ne représentent en France que 15% des conseils d'administration et moins d'un quart des sénateurs...



Rencontre ministérielle sur l'égalité entre hommes et femmes dans la sphère professionnelle à Stockholm (octobre 2009)

Des projets exigeants et ambitieux pour les expatriés, leurs élus et la France

Améliorer les conditions de vie, faciliter l'activité des Français de l'étranger et lutter contre les discriminations insidieuses constitue bien sûr un chantier prioritaire, à poursuivre en collaboration avec l'AFE, l'UFE et les autres associations d'expatriés, mais aussi avec de nouveaux acteurs : le secrétaire d'Etat aux Français de l'Etranger et les députés.

Si les grands dispositifs mis en place pour nos expatriés (AEFE, Institut français, Mission Laïque, réseaux d'appui aux entreprises et Caisse des Français de l'étranger) sont emblématiques et doivent être soutenus, ils ne touchent qu'une minorité de nos ressortissants à l'étranger. En quelques décennies, l'expatriation a changé de visage et est devenue multiforme. Nous ne représentons pas seulement les expatriés détachés à l'étranger par de grands groupes, mais aussi des jeunes en VIE ou en contrat local, des binationaux, etc. **A la diversification de la sociologie des Français de l'étranger doivent répondre des innovations institutionnelles.** Le développement des écoles FLAM, du CNED (troisième opérateur éducatif à l'étranger), ou encore les partenariats avec des organismes locaux, tant sur le plan de l'enseignement que de la protection sociale ou de l'entreprise, en sont des exemples. Mais beaucoup reste encore à faire, notamment en matière d'accompagnement de nos petits entrepreneurs et de nos ingénieurs, de développement de réseaux de recherche scientifique, d'aide à la création d'entreprise, de veille technologique et de sécurité, et ce notamment par le biais de la création d'une réserve citoyenne à l'étranger.

L'accès des expatriés au droit (information, aide juridictionnelle, réseau d'aide juridique, saisine du Défenseur des Droits...), l'amélioration du **statut du conjoint d'expatrié** (emploi, formation, volontariat, retraite...), une meilleure prise en compte de l'expatriation pour **les retraites** et la création d'un **dispositif d'aide aux expatriés confrontés à des crises majeures** dans un pays tiers sont d'autres dossiers que j'aurai à cœur de continuer à défendre.

Dans cette perspective, une collaboration accrue avec les eurodéputés est indispensable. Que ce soit en matière de droit de la famille, de protection sociale ou de gestion des crises à l'étranger, c'est aussi **à l'échelle européenne** que des solutions doivent être trouvées.

Renforcer la représentation institutionnelle des expatriés est urgent, face aux attaques populistes qui se sont intensifiées ces derniers mois, qu'il s'agisse de menaces de « sanctions » à l'encontre des expatriés ou de la mise en cause latente de l'utilité de leurs instances représentatives après la création de **11 sièges de députés** et d'un secrétariat d'Etat.

Pour la survie de l'AFE et de notre représentation au Sénat, il est essentiel d'en **renforcer la crédibilité**, en établissant des règles strictes de transparence et de fonctionnement démocratique, en renforçant leur efficacité et leur articulation avec les autres acteurs institutionnels français. Une réflexion sur le cumul des mandats – dans l'espace comme dans le temps – est également nécessaire.

L'indispensable **réforme de l'AFE**, incluant l'élection par l'AFE de son président, doit bien sûr être corrélée à l'adoption d'un statut des élus de l'AFE, plus proche de celui des conseillers territoriaux – chantier déjà ouvert et que j'aurai à cœur de continuer à soutenir, notamment à la commission des lois de l'AFE. Nous devons nous donner les moyens de notre ambition, celle d'arriver à la création de cette collectivité d'Outre-frontière que prône l'AFE.



Défendre une conception positive de la mondialisation, du rôle de nos expatriés et du rayonnement international de la France aux plans culturel, économique, scientifique, juridique et environnemental est la raison d'être de mon implication politique. Cela passe par des interventions régulières sur les différents textes débattus en hémicycle, mais aussi par le développement du **Prix du Rayonnement français** et la finalisation de la création d'une **Fondation pour la présence française à l'étranger**.

La France se doit d'être toujours grande, ambitieuse et exemplaire, elle doit montrer le chemin, et nous devons être tous unis à son service. En tant que parlementaire je veux continuer à lutter contre les conflits d'intérêt et les gaspillages, **pour l'union sacrée au service de notre pays et de l'intérêt général**.

En guise de conclusion

Passionnée par cette mission qui m'a, ces sept dernières années, absorbée à temps plein et continue à m'habiter en toutes circonstances, j'espère que mes collègues de l'Assemblée des Français de l'étranger qui m'ont portée au Sénat, me feront l'honneur de me renouveler leur confiance.

Quoi qu'il adienne le 25 septembre prochain, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à ceux et celles qui m'ont donné cet immense privilège de tenter de donner le meilleur de moi-même au Sénat et au sein de nos communautés françaises à l'étranger pendant ces sept ans. Je voudrais également remercier tous ceux et celles, élus, responsables associatifs ou anonymes - qui se dévouent au quotidien au service de notre pays et de nos compatriotes. C'était un honneur de les côtoyer au cours de ce mandat... ce serait un bonheur de poursuivre le chemin à leurs côtés...



*« La politique a été, est, sera un combat.
Combat intérieur, en chacun d'entre nous pour substituer
l'énergie à la résignation, l'invention à la routine.
Combat au sein de la société pour que, dans ses institutions et dans ses acteurs,
les forces de la confiance l'emportent, à chaque niveau, sur celles de la défiance »*

Alain Peyrefitte

Sommaire

Des responsabilités au service de l'intérêt général	4
Une femme de conviction et de dialogue, des engagements reconnus	5
A la rencontre des Français et pour la défense de nos valeurs à l'international	6
Sept dossiers prioritaires pour les expatriés	8
• <i>Education</i> • <i>Fiscalité</i> • <i>Accès au droit</i> • <i>Démarches administratives, état civil, nationalité</i> • <i>Protection sociale</i> • <i>Sécurité et défense</i> • <i>Communication</i>	
Au service de l'AFE et de ses membres	12
• <i>Une assemblée à promouvoir</i> • <i>Une réforme déjà en marche</i>	
Une quête de la citoyenneté à poursuivre	14
• <i>Une représentation institutionnelle des expatriés à étendre</i> • <i>Européennes : à la reconquête du droit de vote</i> • <i>Députés des Français de l'étranger : L'essai reste à transformer</i>	
Pour le rayonnement des valeurs françaises dans le monde	16
• <i>La Francophonie, levier d'influence</i> • <i>Retrouver la fierté de nos racines</i> • <i>Droits de l'Homme : une universalité encore à conquérir</i> • <i>Enfants, femmes, handicapés : aux côtés des plus vulnérables</i> • <i>Développement durable : le défi du XXI^e siècle</i> • <i>Pour une défense efficace et exemplaire</i>	
Pour un meilleur accès des femmes aux responsabilités publiques	19
Des projets exigeants et ambitieux pour les expatriés, leurs élus et la France	20



Joëlle Garriaud-Maylam

Sénateur des Français établis hors de France

Sénat – 15 rue de Vaugirard 75291 Paris Cedex 06

www.joellegarriaud.com

j.garriaud-maylam@senat.fr

Tél : +33 1 42 34 34 05

Fax : +33 1 42 34 40 22

